

5 START-UP, PME ET ETI DE LA REGION GRAND EST LABELLISEES « TALENTS INPI 2017 » LE 16 NOVEMBRE



AC&B (Rosières-près-Troyes)

DAMAVAN IMAGING SAS (Rosières-près-Troyes)

ENOVAP (Rosières-près-Troyes)

FESTILIGHT (Villechétif)

HAFFNER ENERGY (Vitry-le-François)

Le jeudi 16 novembre, l'Institut national de la propriété industrielle remettra officiellement le label « Talents INPI 2017 » à cinq entreprises de la région Grand Est. Ce label met à l'honneur des entreprises qui ont su adopter une stratégie de propriété industrielle afin d'assurer leur développement.

A l'occasion de l'évènement « PME 2.0 », du 16 novembre, de 8h30 à 12h30 au CESI (7 bis avenue Robert Schuman à Reims), l'INPI labellisera officiellement « Talents INPI 2017 » cinq entreprises de la région Grand Est, accompagnées dans leur développement par l'INPI. Ce label met à l'honneur des entreprises innovantes exemplaires en termes de parcours et de potentiel, et qui ont su adopter une stratégie de propriété industrielle en cohérence avec leur stratégie de développement.

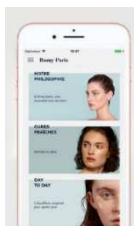
Facilitation du développement à l'international, augmentation du pouvoir de négociation, clé pour les levées de fonds, construction et valorisation de l'image de marque, .. : bien gérée, la propriété industrielle peut en effet être stratégique, voire vitale, pour les entreprises.

« La propriété intellectuelle peut paraître complexe et les start-up et PME sont rarement très outillées pour gérer cette question, déclare [Sébastien Darras, Délégué territorial INPI pour la région Grand Est](#). L'INPI, Maison des innovateurs, accompagne les entreprises sur ces sujets tout au long de leur développement. Au quotidien, les collaborateurs de l'institut les aident à identifier, évaluer et protéger leurs actifs immatériels, qui constituent une partie essentielle de la valeur de leur entreprise. Ils apportent les éclairages et analyses qui vont guider les entrepreneurs dans leurs choix. »

Devenir « Talent INPI » permet aux entreprises d'appartenir au « Club PME Talents » de l'INPI : elles pourront développer leur réseau et partager leurs expériences de la pratique de la propriété industrielle à l'occasion d'évènements régionaux ou nationaux organisés par l'INPI, mais aussi être référencées dans l'annuaire national des Talents INPI, bénéficier de visibilité sur certains supports de l'INPI, et être destinataires d'informations ciblées leur permettant d'enrichir leurs connaissances en propriété industrielle.

Les entreprises labellisées « Talents INPI 2017 »

AC&B



AC&B a développé la marque de soin pour la peau ROMY Paris. Chaque peau a ses spécificités et réagit différemment selon les contextes et les moments de la journée. Grâce à son app, véritable assistant beauté et un laboratoire miniaturisé, les utilisateurs peuvent rester en phase avec leur peau 24h/24 en créant au fur et à mesure de leurs besoins, de petites doses de soin frais ! Une formule saine, fraîche et non-dénaturée, libérant donc le maximum de ses actifs au moment de l'application. <https://romy.paris/>

DAMAVAN IMAGING SAS



Damavan Imaging est une société qui conçoit et réalise sur la base de ses 6 brevets une innovation de rupture dans le domaine de l'imagerie Gamma : l'imagerie temporelle. Ce nouveau principe permet une localisation des photons gamma plus précise dans l'espace, le temps et l'énergie, que l'art antérieur et à un coût similaire voire moindre. Les principales applications sont la médecine nucléaire (scanners PET) et les spectromètres imageurs portable pour l'industrie nucléaire (Caméra Compton) <http://damavan-imaging.com/>

ENOVAP



La technologie brevetée d'Enovap offre des possibilités révolutionnaires à l'univers de la cigarette électronique. Couplée à une intelligence artificielle, Enovap permet une diminution personnalisée et automatisée de l'apport en nicotine, permettant par exemple le sevrage tabagique.

<https://www.enovap.com/fr>

FESTILIGHT



Spécialiste des décorations lumineuses et festives, Festilight Illuminations diffuse la magie de Noël à travers les plus beaux sites de France et à l'étranger. Depuis près de 20 ans, l'entreprise ajoute une part de rêve aux nombreux projets de ses clients. Festilight Illuminations recherche en permanence des solutions techniques alliant esthétique et performance tout en gardant à l'esprit les contraintes budgétaires et environnementales. <http://www.festilight.com/>

HAFFNER ENERGY



Avec 15 familles de brevets déposés depuis 2015 à l'INPI concernant des équipements et procédés relatifs à la transition et l'efficacité énergétique, ainsi qu'à la valorisation des énergies renouvelables, HAFFNER ENERGY devient un acteur incontournable au plan international dans le développement de la transition énergétique. HAFFNER ENERGY a développé plusieurs procédés et équipements fortement disruptifs permettant d'apporter des réponses inédites relatives au séchage industriel, à la combustion d'entrants organiques solides et à la production de gaz de synthèse, notamment de l'hydrogène. <https://haffner-energy.com/>



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17